

Conseil consultatif de l'Agriculture – réunion du 25 septembre 2020

Stéphane Colin, Echevin de l'agriculture, ouvre la séance et accueille les participants.

Il rappelle que le collège a souhaité mettre en place ce conseil afin que les agriculteurs soient représentés dans la gestion communale. Les participants ont été désignés par le Conseil Communal du 28 juillet 2020.

L'Echevin présente le président, Frédéric Cardoen, qui n'est pas agriculteur mais qui connaît bien la profession, il habite le village de Villeroux et, ses compétences permettront un dialogue au sein du conseil ainsi qu'avec les habitants du village.

Frédéric Cardoen prend la parole et excuse Cécile Van Meensel notre future Secrétaire.

Il explique ensuite ses motivations :

- Etre le relais entre les différents conseils.
- Organiser une journée « fermes ouvertes » au moins une fois par an.
- Créer une charte du bien-vivre ensemble.

Il donne ensuite la parole aux membres, qui se présentent et font part de leurs motivations, de leurs remarques, de leurs souhaits :

- La charte est souvent citée comme un document important pour la commune.
- Recréer les liens entre les agriculteurs et les nouveaux habitants.
- Mieux expliquer la vie d'un agriculteur.
- Rechercher des pistes pour l'avenir de l'agriculture.
- L'intérêt de vivre ensemble et mieux comprendre la vie du village.
- Soutenir les agriculteurs dans leur métier.
- Veiller au respect des voisins lors de la plantation de haie et de leur entretien
- Mieux protéger la biodiversité.
- Veiller à l'accès à la terre pour les jeunes agriculteurs.

Mobilité :

La problématique de la mobilité a également été longuement abordée tant pour les chemins de remembrement qu'à l'intérieur des villages.

Dans les chemins de remembrement il apparaît que la cohabitation avec les voitures, les piétons, les cyclistes est de plus en plus difficile.

Le panneau f99c solutionne en partie le problème en limitant le passage des voitures mais semble donner un droit aux piétons et aux cyclistes qui ne veulent plus respecter la priorité des engins agricoles lors de leurs travaux.

Une demande a été faite pour que les voitures des agriculteurs et des agronomes soient identifiées grâce à un macaron afin qu'elles puissent circuler dans les chemins de campagne.

L'assemblée a conclu qu'il fallait communiquer sur l'utilisation des chemins de remembrement afin que chaque utilisateur se comprenne et se respecte.

Un autre point de mobilité a été abordé : le stationnement sur les voiries en milieu rural.

Il y a lieu de tenir en compte du passage des machines agricoles.

Une communication devra être faite à ce sujet.

Il est aussi demandé de ne plus ajouter de bacs à fleurs sur la voie publique.

Divers :

a) Communication :

- Le Conseil demande à avoir une demi page dans le Bien vivre à Chastre afin de communiquer régulièrement vers les citoyens.
- Le Conseil conclut que l'agriculteur et le monde rural ne communiquent pas suffisamment. Il est important d'envoyer des messages positifs aux personnes qui ne connaissent pas cet aspect du village. L'idéal serait d'avoir une page Facebook ou, voir s'il est possible d'obtenir un espace dans le Facebook communal

b) Biodiversité :

- Concernant la biodiversité, certains membres reconnaissent la dualité du métier à savoir produire pour en retirer un revenu et maintenir intacte la biodiversité.
- Il est proposé d'inviter un représentant spécialiste en mesure Agri-environnementale.
- De réaliser une visite de bande fleurie réservoir de biodiversité.
- Certains font remarquer la rigueur lors de contrôle de la Région wallonne, ceux-ci sont plutôt dissuasifs à la création de zones refuges.
- Le Président rappelle qu'il y aura une réunion commune avec la CCATM le 1er octobre à 20h à la salle du Tensoul, concernant les captages d'eau.
- La prochaine réunion aura lieu le 15 décembre à 20h. Pour la prochaine réunion pouvez-vous réfléchir aux sujets à intégrer dans la future charte.

NB : pour la prochaine réunion, pouvez-vous réfléchir aux sujets à intégrer dans la future charte. Pour ce faire, vous trouverez des modèles sur le site web des communes de Braives, Mettet et Braine-le-Comte notamment.

Chastre, le 30 septembre 2020

Le Président,

F. CARDOEN